



Région
Hauts-de-France

Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le

ID : 059-200053742-20250225-25000960-AI

S²LO

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2021.01136 prenant acte de l'élection de Monsieur Xavier BERTRAND, en tant que Président du Conseil régional Hauts-de-France, en date du 2 Juillet 2021,

Vu la délibération n° 2020.00672 relative à la composition et les règles de fonctionnement du Conseil portuaire de Boulogne sur Mer – Calais,

Vu la délibération n° 2025.00242 relative à l'organisation et compétences du Conseil portuaire de Boulogne sur Mer – Calais,

ARRETE n° 25000960

ARTICLE 1er

Monsieur Franck DHERSIN, membre du Conseil d'administration, est désigné comme représentant du Président de la Région Hauts-de-France à la présidence du Conseil portuaire de Boulogne sur Mer – Calais.

ARTICLE 2

Ces dispositions prennent effet à compter du dépôt en Préfecture du présent arrêté.

ARTICLE 3

Madame la Directrice générale des services et Monsieur le Payeur régional sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le **25 FEV. 2025**

Xavier BERTRAND